



Mercredi 12 Novembre 2014

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SERVAVILLE-SALMONVILLE

CLUB DES ANCIENS : REPAS DE NOEL

Le repas de Noël du Club des anciens aura lieu le :

MERCREDI 17 DECEMBRE 2014
à 11H45 A LA SALLE POLYVALENTE



Inscriptions pour le 1er Décembre dernier délai -
Prix : 10,00 euros/personne
(inscriptions auprès de Mme DUGELAY : 02.35.23.41.25 -
Mr ROBIN : 02.35.23.49.02 ou Mme MARIETTE : 02.35.23.47.90)

C.C.A.S. COLIS DES ANCIENS

La distribution des colis de Noël offerts par le CCAS aux personnes nées en 1951 et avant aura lieu le :

Mercredi 17 Décembre 2014
après le repas du Club des Anciens.

Que les anciens qui ne participeront pas au repas du club, veuillent bien venir retirer leur colis **à partir de 16h30** à la salle polyvalente (salle de cérémonie) ou demander à un membre présent (voisin, parent, ami...)
DE LE PRENDRE POUR EUX.

Pour les personnes empêchées, elles pourront venir retirer le colis le **VENDREDI 19 DECEMBRE** ou le **LUNDI 22 DECEMBRE 2014** à la mairie, aux heures de permanence

JEUDI 11 DECEMBRE 2014
NOEL DE L'ECOLE

Le spectacle de Noël pour les enfants scolarisés du Sivos et habitants de Servaville aura lieu le **Jeudi 11 Décembre 2014 à 17h30** à la salle polyvalente.

Tous les enfants habitants Servaville et fréquentant soit l'école de Martainville, soit celle d'Auzouville, seront amenés directement par le car de ramassage à la salle polyvalente.

Afin d'éviter les surcharges du nombre d'enfants dans le car, nous demandons aux parents des enfants, (dans la mesure du possible) de prendre leurs enfants à la sortie des écoles pour les ramener à la salle polyvalente **à 17H15.**

Pour les enfants qui ne vont pas aux activités périscolaires (qui finissent à 16 heures), merci de ramener les enfants à 17h15 à la salle polyvalente.

Nous vous rappelons également que pendant le spectacle, les parents ne sont pas admis dans la salle.

Le spectacle sera suivi d'une distribution de jouets pour les maternelles et les CP, de livres pour les enfants du CE1 au CM2 et de friandises.

Les parents sont invités à venir chercher leur(s) enfant(s) à 19h00 à la salle polyvalente.

Rappelons que le spectacle, les jouets, les livres et les friandises sont offerts, comme tous les ans, par la commune.



S O M M A I R E

page

Club des Anciens - repas de Noël	1
C.C.A.S. :	
Distribution colis des anciens	1
Noël de l'école : 11 décembre	1
Nuisances sonores	2
Cambriolages : appel à la vigilance	2
Aboiements de chiens	2
Contrôle sanitaire des eaux	2
Listes électorales	3
Fermeture de la déchetterie	3
Comptage de véhicules D7	3
Travaux Chemin Ecoliers	3
Travaux rue Fosse aux Loups	3
Poubelles Salle Polyvalente	4
Taxe d'aménagement	4
Sécurité aux abords de l'école	4
Parking Pompiers	4
Etude chauffage salle polyvalente	5
Convention C.A.U.E.	5
Conseil Municipal des Jeunes	5
Téléthon 2014	5



NUISANCES SONORES

De nombreuses réclamations sont parvenues en Mairie concernant l'utilisation de tondeuses, outils, électro-portatifs, bétonnières, tailles-haies le 1er Novembre 2014 « jour férié ».

Nous rappelons régulièrement dans les notes d'info le règlement intérieur pour Servaville-Salmonville concernant les nuisances de bruit et autres (feux etc) pour les jours de semaine, les week-ends et les jours fériés.

Merci à toutes et à tous de les respecter.

CAMBRIOLAGES : REDOUBLEZ DE VIGILANCE

La gendarmerie nous informe de la recrudescence des cambriolages sur notre plateau, notamment sur les commune d'Auzouville-sur-ry, Martainville-Epreville, Ry, Préaux.

Redoublez de vigilance, soyez attentifs à toute activité ou passage qui vous semble anormal. N'hésitez pas à en informer la mairie.

ABOIEMENTS DE CHIENS

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous faire part en Mairie du désagrément à subir les aboiements des chiens de vos voisins.

Ces animaux dits « de compagnie », dès qu'il sont seuls, manifestent (à l'insu de leurs maîtres, partis au travail ou absents pour diverses raisons) leur isolement en aboyant de façon continue pendant des heures usant la patience des voisins.

J'en appelle aux propriétaires de ces animaux de compagnie à ne pas nier cet état de fait (cela est souvent le cas) et de trouver des solutions pour que le calme règne dans votre voisinage.

En l'absence d'entente entre voisins, le nouvel arrêté préfectoral du 08/10/14 : lutte contre le bruit de voisinage en Seine-Maritime, dans son chapitre 8 stipule les devoirs des propriétaires d'animaux, à savoir :

« Les propriétaires d'animaux ou les personnes en ayant la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et en particulier de faire en sorte que ces animaux ne soient pas sources de nuisances sonores et ceci de jour comme de nuit.

En particulier, les propriétaires de chiens ou les personnes en ayant la garde, y compris en chenil, doivent éviter que ceux-ci n'aboient de façon répétée ou intempestive ; les conditions de détention de ces animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptées en conséquence. Tout dispositif (collier, boîtier, etc...) dissuadant les animaux de faire du bruit de manière fréquente doit, le cas échéant être employé ».

Merci de votre compréhension

CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX

Prélèvement n° 00183174 du 15/10/2014 : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

LISTES ELECTORALES

La commission des listes électorales va procéder à une révision complète des inscrits sur notre liste communale.

FERMETURE DE LA DECHETTERIE

La déchetterie actuellement ouverte au public **tous les lundis de 16h à 17h30** sera **fermée pour la période hivernale à compter du MARDI 2 DECEMBRE 2014.**

Réouverture le **09/03/2015** sauf conditions exceptionnelles.

COMPTAGE DE VEHICULES SUR LA D7 A SALMONVILLE

Période de comptage : du 8 au 14 Octobre 2014

Sens Rouen → Salmonville (entrée)

Environ 1100 véhicules/jour

Vitesse moyenne générale : 72 kms/h :

- 59 % des véhicules en excès de vitesse à +70 kms/h
- 15 % des véhicules en excès de vitesse à +85 kms/h
- 50 % des véhicules en excès de vitesse à +72 kms/h
- 35 % des véhicules respectent - moyenne 61 kms/h

Sens Salmonville vers Rouen (sortie)

Environ 1120 véhicules/jour

Vitesse moyenne générale : 77 kms/h :

- 76 % des véhicules en excès de vitesse +70 kms/h
- 15 % des véhicules en excès de vitesse 87 kms/h
- 50% des véhicules en excès de vitesse 77 kms/h
- 35 % des véhicules respectent -moyenne 66 kms/h

Ces résultats sont transmis à la gendarmerie pour exploitation.

Un radar pédagogique a été installé le 07/11/2014 au même endroit avec également restitution des vitesses constatées.

CHEMIN DES ECOLIERS

Devant la mauvaise tenue du grattage d'enrobé sur ce chemin, la société G.C. Terrassement va procéder à 2 essais, sur quelques mètres. Le premier en ajoutant de l'enrobé à froid pour durcir la surface actuelle, le deuxième en rajoutant du sable, en roulant et vibrant le matériau.

TRAVAUX RUE DE LA FOSSE AUX LOUPS

Les travaux pour le passage de la fibre optique se feront **du Lundi 24/11/2014 au Vendredi 05/12/2014,** rendant difficile (alternat, éventuellement route barrée quelques minutes) la circulation sur cet axe (RD 453 - Servaville-La Hémaudière).

Dans la mesure du possible, merci d'emprunter plutôt la rue de la Briquetterie ou de passer par Martainville pour rejoindre Rouen.

Merci de votre compréhension

POUBELLES SALLE POLYVALENTE



- Pour des raisons de sécurité, l'emplacement des containers à verre a été déplacé. Il est maintenant à l'entrée du site de la salle à hauteur du Court de Tennis.

- Pour également des raisons de sécurité, l'emplacement des poubelles « déchets ménagers » de la salle polyvalente a été déplacé de quelques mètres. Des poubelles pour la gestion des déchets recyclables seront installées sur cette plateforme.

TAXE D'AMENAGEMENT

Exonération des taxes sur les abris de jardin à compter du 01/01/2015 soit :

- Commune : 3,5 % en 2014 - supprimée par décision du Conseil Municipal
- Département : 1,60 % en 2014 - supprimée par l'Assemblée Plénière du 07/10/2014
- C.A.U.E. : 0,40 % à notre connaissance toujours en vigueur à ce jour.

SECURITE AUX ABORDS DE L'ECOLE

En complément à la note municipale n°8, nous vous informons que le trottoir longeant la rue de la Fosse aux Loups jusqu'à l'école a été conçu pour assurer la sécurité des enfants et des personnes qui les accompagnent (souvent avec des poussettes pour les plus petits).

Aux heures d'ouverture de l'école, la circulation automobile est dense à cet endroit.

Il est dommage que certains conducteurs par facilité, (le parking de la salle n'est pas loin) stationnent leur voiture à cheval sur la route et le trottoir.

Ce constat oblige les piétons avec les poussettes à emprunter la route pour descendre à l'école.

Les voitures sur les trottoirs et les piétons sur la route.... **cherchez l'erreur** ...

Un peu de civilité de tous et nous n'aurons pas besoin de faire appel à la gendarmerie pour régler ce problème.

PARKING POMPIERS

Les sapeurs-pompiers de Servaville nous informent du danger que représente les voitures se garants sur leur parking pour déposer leur enfant à l'école maternelle.

En effet, un accident a failli se produire entre une voiture qui reculait pour sortir du parking et une voiture conduite par un pompier, appelé en urgence pour intervention.

De plus ces voitures gênent ou empêchent la sortie du garage des véhicules de secours.

Toutes minutes perdues peuvent être graves de conséquences.

Merci de votre compréhension



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SERVAVILLE-SALMONVILLE

ETUDE DE CHAUFFAGE SALLE POLYVALENTE

Un projet d'étude a été présenté au dernier conseil municipal du 4 Novembre par Monsieur TATON assistant en maîtrise d'ouvrage concernant les problématiques actuelles du chauffage de la salle des sports, la consommation d'énergie non maîtrisée et la ventilation qui ne correspond pas aux usages des différents locaux.

L'objectif est d'avoir un outil d'aide à la décision permettant au Conseil Municipal de choisir entre plusieurs solutions techniques en fonction de l'énergie primaire, de l'usage actuel de l'investissement, du coût d'exploitation en énergie et en maintenance et de pouvoir coordonner et mettre en œuvre un plan pluriannuel des aménagements à apporter aux installations techniques.

CONVENTION C.A.U.E. (Conseil en Architecture -Urbanisme-Environnement)

Une convention a été signée entre la commune et le C.A.U.E. concernant l'étude du chemin piétonnier sur la RD 62 traversant le village.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Samedi 17 octobre s'est réuni pour la première fois le nouveau Conseil Municipal des Jeunes de Servaville-Salmonville.

Il est composé de 8 jeunes de 12 à 14 ans auprès desquels tous les jeunes de la commune peuvent s'adresser pour exprimer leurs envies, demandes ou suggestions concernant les animations qui leur sont destinées.

Pauline Boulais, Charlyne Crevet, Léo Desannaux, Clarisse Durand, Clément Glück, Clément Leblond, Hugo Leblond et Nicolas Marette sont là pour être les représentants et les porte-paroles de l'ensemble des jeunes auprès de la commune. N'hésitez pas à faire appel à eux et à venir participer à leurs actions.

Dans un premier temps, ils vont organiser le **Téléthon 2014**.

Leurs idées sont nombreuses pour animer la commune dans les mois à venir : Tombola pour la fête du village, Halloween 2015, collecte de bouchons, Terrain de bi-cross, etc...

Nous comptons sur l'ensemble des jeunes et moins jeunes pour leurs apporter soutien et participation.

Téléthon 2014
MOBILISEZ VOUS!



A l'issue de la création du conseil municipal des jeunes de Servaville, nous allons réaliser notre première action caritative : un cross-randonnée qui se déroulera le :

SAMEDI 6 DECEMBRE 2014

Le cross-randonnée aura lieu à la salle polyvalente de Servaville, rendez-vous à 14h00 pour les inscriptions, 14h30 le départ.

La participation est au minimum de 2€ ou plus selon vos envies.

L'argent récolté sera remis à l'association du TÉLÉTHON.

En plus du cross-randonnée, il y aura deux autres activités proposées :

- une démonstration de Hip-Hop et un atelier Basket.
- une buvette sera installée sur place (vente de gâteaux, crêpes , gaufres , boissons...)

Le Conseil Municipal des Jeunes.

ECOLE DE MUSIQUE INTERLUDE - PREAUX SERVAVILLE

11 écoles de musique présenteront un concert constitué de TROIS orchestres:

- orchestre à cordes
- orchestre multi-instrumental
- chœur et orchestre d'harmonie

le dimanche 30 novembre à 16 h 00

à Préaux , salle de la clef des champs.

Entrée libre



COMITE DES FETES
SAMEDI 22 NOVEMBRE 2014
SOIREE CHOUCROUTE A 20 HEURES
Animée par CHRISTOPHE

20 € / Adulte - 10 € enfant de -12ans

RESERVATION : DENIS 06.76.04.96.36 - THIERRY 02.35.02.09.45

RAPPEL : MARCHANDE AMBULANTE CHAUSSURES
ENFANTS / PETITS PAS 76 LE :

28 NOVEMBRE 2014 parking de la salle polyvalente